



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide au développement

Question écrite n° 73696

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international au sujet de l'agence française de développement (AFD). Afin de lutter contre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Sud et de l'outre-mer, l'AFD consacre 60 millions d'euros au financement des ONG. À cet égard, et dans le cadre d'un contrôle externe, il souhaite avoir le listing des organisations bénéficiant de ces fonds ainsi que le montant affecté par l'AFD à chacune d'entre elles pour les années 2012 et 2013. Dès lors, il lui demande de bien vouloir l'éclairer sur tous ces points.

Texte de la réponse

L'AFD, dans le cadre de son dispositif d'appui aux initiatives des ONG, en lien avec le ministère des affaires étrangères et du développement international qui en assure la tutelle et qui participe au Comité d'appui aux ONG, a octroyé des cofinancements importants aux ONG. Pour l'année 2012, les ONG concernées ainsi que le montant des fonds qui leur a été versé sont les suivantes : (En euros) ACTED 670 000 ACF 3 620 000 ADER 477 947 AFDI 3 260 000 Afghanistan Demain 272 610 Association France-Palestine 139 550 Afrane 365 051 Aide et action 992 553 Avocats sans frontières 368 534 AVSF 4 390 000 Batik International 194 240 BICE 1 064 000 CCFD 896 316 CIDR 1 775 000 CNSL 1 451 000 EDM 1 780 000 ENDA Europe 300 000 Equilibres et populations 647 541 Essor 1 500 000 Artisans du monde 110 000 IECD 349 000 F3E 1 975 000 Fonjep 772 128 Forum 720 000 GRDR 130 000 Frères des Hommes 324 115 Geres 356 139 Gret 889 000 Guilde européenne du raid 483 013 HAMAP 47 965 Etudiants et développement 675 000 Handicap international 3 316 000 Initiative et développement 1 770 000 Institut Belleville 171 739 Interaide 1 500 000 Le Partenariat 1 295 000 MDM 4 000 000 Planet Finances 116 470 PU-AMI 750 000 Au total, près de 44.7 millions d'euros ont été engagés dans le cadre de ce dispositif en 2012. Pour l'année 2013, la liste des ONG concernées ainsi que le montant des fonds qui a été versé sont les suivantes : (En euros) ACIM 625 000 ADIE international 609 448 ATE 245 858 AFRAT 599 000 Aide et action 1 917 000 ATD Quart monde 175 000 AVN 680 000 Batik International 220 000 Cabinet d'audit et de conseil 2AC 83 400 CARI 600 000 CCFD 504 000 CFSI 1 830 590 CIMADE 275 000 Douleurs Sans Frontières 471 344 Eau Vive 1 780 000 Essor 478 784 Artisans du monde 480 000 FERT 267 600 Fondation d'Auteuil 416 701 GRDR 1 800 000 Groupe URD 371 819 Geres 368 247 Gret 1 400 000 Handicap international 1 124 274 IECD 1 016 000 Initiative et développement 540 422 Ingenieur sans frontières 335 000 Interaide 1 671 000 MDM 600 000 PS EAU 1 480 000 RITIMO 1 300 000 Samu Social International 850 000 Santé diabète 650 000 Sidaction 1 350 000 SIPAR 192 467 Secours catholique 549 250 Triangle génération humanitaire 196 817 Au total, près de 49 millions d'euros ont été engagés dans le cadre de ce dispositif en 2013. L'enveloppe affectée aux initiatives des ONG devrait continuer à augmenter progressivement jusqu'en 2017.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73696

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 811

Réponse publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1667